



## PUBLICATION

**L'état des usagers du BOIS BOURGOIS 2021 est déposé en mairie de DABO jusqu'au vendredi 12 mars 2021, aux heures d'ouverture des bureaux.**

Les usagers pourront :

- exprimer leur choix entre la « vente groupée » et le « tirage traditionnel ».
- se prononcer sur l'attribution du bois de chauffage.

**Des permanences se tiendront dans les villages :**

- ✓ **Salle communale de Schaeferhof : le mardi 2 mars de 15h00 à 17h00.**
- ✓ **Salle Hilaire à Hellert : le jeudi 4 mars de 14h00 à 15h00.**
- ✓ **Ecole de La Hoube : le jeudi 4 mars de 15h15 à 16h15.**

Je vous rappelle que les usagers qui ne se seront pas manifestés durant cette période ne toucheront pas de bois de chauffage et seront affectés d'office au « tirage traditionnel ».

A l'occasion de leur passage, j'invite également tous les usagers optant pour la « vente groupée » à déposer un relevé d'identité bancaire (RIB).

Le Maire,  
Eric WEBER

